

Canton : LES VANS

Préfecture de PRIVAS

délibération :
D_2022_7_9

L' an deux mille vingt deux, le lundi 05 septembre à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle Polyvalente - LES ASSIONS, sous la présidence de Monsieur FOURNIER Joël, Le Président.

Nombre de délégués en
exercice : 31

Date de convocation du : 30 Août 2022

Présents : 27

Titulaires : Monsieur ARAKELIAN Jean-Jacques, Madame CHALVET Catherine, Madame DESCHANELS Georgette, Monsieur LAGANIER Jean-Marie, Monsieur BORIE Jean-François, Monsieur ROGIER Jean-Paul, Madame BASTIDE Bérengère, Madame ESCHALIER Cathy, Monsieur FOURNIER Joël, Monsieur GARRIDO Jean-Manuel, Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry, Monsieur ROCHE Bruno, Monsieur NOEL Daniel, Monsieur MANIFACIER Jean-Paul, Monsieur MICHEL Jean-Marc, Monsieur THIBON HUBERT, Madame DOLADILLE Monique, Monsieur BALMELLE Robert, Monsieur ALLAVENA Serge, Madame LASSALAZ Françoise, Monsieur LEGRAS Emmanuel, Monsieur THIBON Pierre, Monsieur GADILHE Sébastien, Monsieur BONNET Franck, Madame FEUILLADE Delphine, Monsieur MANIFACIER Christian, Monsieur ROBERT Lionnel

Votants : 30

**Objet : Règlement d'usage de
l'espace de coworking situé 6
avenue Ferdinand Nadal**

Pouvoirs :

Monsieur ROUYEYROL Bernard a donné pouvoir à Monsieur BALMELLE Robert
Monsieur PELLET Fabien a donné pouvoir à Madame DOLADILLE Monique
Madame RAYNARD Christiane a donné pouvoir à Madame FEUILLADE Delphine

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur ROUYEYROL Bernard, Monsieur PELLET Fabien, Madame RAYNARD Christiane, Madame RIEU-FROMENTIN Françoise

Secrétaire de Séance : Monsieur Christian MANIFACIER

Monsieur Thierry BRUYERE-ISNARD, vice-président en charge des espaces de coworking / tiers-lieux, rappelle la décision d'utiliser l'espace laissé vacant à côté des locaux de France Services, 6 Avenue Ferdinand Nadal, aménagé en « Espace Public Numérique ». Dans l'attente d'une décision sur sa destination finale, l'espace est utilisé en espace de coworking secondaire, en cas de fréquentation importante du 1er espace « En commun », situé au 28 Rue du Temple.

Un règlement d'usage a donc été rédigé pour en cadrer l'usage, joint en annexe.

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents et représentés ;
APPROUVE le présent règlement d'usage et autorise son affichage dans les locaux situés au 6 Avenue
Ferdinand Nadal.**

Pour : 30 Contre : 0 Abstention : 0

Le Président, Joël FOURNIER



Emis le 05/09/2022, transmis en sous-préfecture et ren
exécutoire le

Envoyé en préfecture le 06/09/2022
Reçu en préfecture le 06/09/2022
Affiché le
ID : 007-200039832-20220905-D_2022_7_9-DE